



**Syndicat national
FORCE
OUVRIERE
de
l'enseignement
privé**

**Communiqué du
14 décembre 2017**

Mise en œuvre du « plan étudiants »

30 centimes pour examiner chaque vœu de la fiche avenir !

Telle est la rémunération pour solde de tout compte des professeurs principaux certifiés de Terminales dans le cadre du « plan étudiants ».

Examinons les faits :

La part modulable du professeur principal en classe de 6^{ème} est de 1245,84€.

La part modulable d'un professeur principal de 3^{ème} est de 1425, 84€.

La part modulable d'un professeur principal de Terminale est de 906, 24€.

La parution au Journal Officiel le 1^{er} décembre du versement à un deuxième professeur principal en Terminales dans le cadre de la mise en place d'un deuxième professeur principal ne change rien à l'affaire.

Chaque professeur principal de terminale perçoit par mois 90,02€ au titre de la part modulable.

Le bilan ministériel de la rentrée 2016-2017 indique une moyenne de 30 élèves par classe (alors que dans la plupart des classes de terminales, c'est souvent plus), mais prenons les chiffres officiels, les tâches imparties dans le décret 93-55 du 15 janvier 1993 article 3 conduisent déjà à une très faible rémunération de 3,02€ par élève et par mois.

Le deuxième professeur principal percevra donc lui aussi ses 3,02€.

Les deux professeurs devront coordonner, suivre, préparer l'orientation, tout cela en lien avec les familles. Tout cela fait 6 € mensuels par élève.

Mais last but not least, le Premier Ministre, Monsieur Blanquer et Madame Vidal imposent la mise en place du « plan étudiants », son tri sélectif, et sa fiche avenir qui devra comporter 10 vœux à examiner : *« les professeurs principaux coordonnent le renseignement des "fiches Avenir" qui accompagnent chacun des vœux formulés par les lycéens. Ils en préparent une synthèse en vue du conseil de classe du 2e trimestre »* (Construire son projet d'études, site du ministère).

3,02€ par élève....pour 10 vœux.... 30 centimes le vœu ! ou 60 centimes pour deux professeurs certifiés. Qui dit mieux ! Qui oserait rémunérer une telle responsabilité, une telle charge de travail, un professeur détenteur d'un bac+5 à ce prix ?

FO renouvelle son exigence d'abandon de ce plan !